

Formation des Fournisseurs de Cacao sur le Travail Forcé

Leçon 1: Travail forcé – Définition et normes internationales



Le matériel de formation de base sur ce site a été créé avec un financement du Ministère du Travail des États-Unis dans le cadre de l'accord de coopération numéro IL-31474. Mars Wrigley a financé l'adaptation à l'usage de ses fournisseurs de cacao.

Ces documents ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques du Ministère du Travail des États-Unis ni de Mars Wrigley ou de ses filiales, et la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas l'approbation du gouvernement américain ni de Mars Wrigley ou de ses filiales.

Ni Verité Incorporated, ni le Ministère du Travail des États-Unis, ni Mars Wrigley ou ses sociétés affiliées ne peuvent être tenus responsables d'une utilisation ou d'une modification inappropriée ou incorrecte de ces documents ou des informations qu'ils contiennent.



Donner un aperçu des normes internationales
du travail ainsi que des termes clés du travail
forcé

Comprendre le Problème

- Qu'est-ce que le travail forcé ?
- Comment est-il défini ?
- Quelles sont les normes internationales pertinentes?



« L'esclavage moderne » fait référence à un éventail de pratiques exploitantes incluant:

- ▶ le travail forcé
- ▶ la traite des êtres humains
- ▶ la servitude par la dette

Qu'est-ce que le travail forcé?

« *Tout travail ou service qui est exigé d'une personne sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ladite personne ne s'est pas offerte volontairement.* »



Convention 29 de l'OIT sur le Travail Forcé (1930)

↑ la convention la plus autorisée en matière de Travail Forcé

Notez Bien: La définition de l'OIT exclut : le service militaire obligatoire, les obligations civiques normales d'une nation ou d'une communauté, le travail imposé à la suite d'une condamnation judiciaire et le travail requis dans certaines situations d'urgence.

Instruments internationaux

Instrument international	Éléments clés	Ratifié par la Côte d'Ivoire ?
Convention No. 29 de l'OIT sur le Travail Forcé (1930)	La convention la plus autorisée en matière de Travail Forcé	Oui
Protocol 29 (2014)	Instrument juridiquement contraignant concernant le travail forcé; oblige les États à : <ul style="list-style-type: none">• Criminaliser le travail forcé• Poursuivre en justice• Anticiper le problème• Offrir aux victimes l'accès au recours	Oui
Convention 105 de l'OIT sur l'Abolition du Travail Forcé (1957)	<ul style="list-style-type: none">• Concerne le travail forcé imposé par l'État	
Recommandation 203 de l'OIT sur le Travail Forcé (2014)	Décrit les mesures visant l'élimination du travail forcé: <ul style="list-style-type: none">• Prévention• Protection• Remédiation	

Éléments clés:



Travail involontaire: tout travail effectué sans le consentement libre et éclairé du travailleur

Menace d'une peine quelconque: une panoplie de sanctions peuvent être utilisées pour contraindre quelqu'un à travailler

Pouvant inclure:

- ▶ Travail se déroulant sur base de promesses trompeuses
- ▶ Travail pour lequel le travailleur n'est pas informé des conditions

Pouvant inclure:

- ▶ Coercitions ou menaces de coercitions
- ▶ Être témoin de coercitions imposées à autrui

Questions à considérer



Le travailleur a-t-il accepté l'emploi de son plein gré et a-t-il fondé sa décision sur des informations précises fournies sans tromperie ?

→ Si non, le travail peut être involontaire.

Le travailleur peut-il quitter son travail librement sans crainte de menaces contre lui ou sa famille ?

→ Si non, il peut y avoir la menace d'une peine quelconque qui empêche le travailleur de partir.

Identifier le travail forcé

Il peut parfois être difficile d'identifier **le travail involontaire et la menace d'une sanction quelconque**, et donc d'identifier le travail forcé.

C'est dans le but de relever ce défi que l'OIT et la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) ont développé des indicateurs spécifiques du travail forcé liés à l'expérience du travailleur.



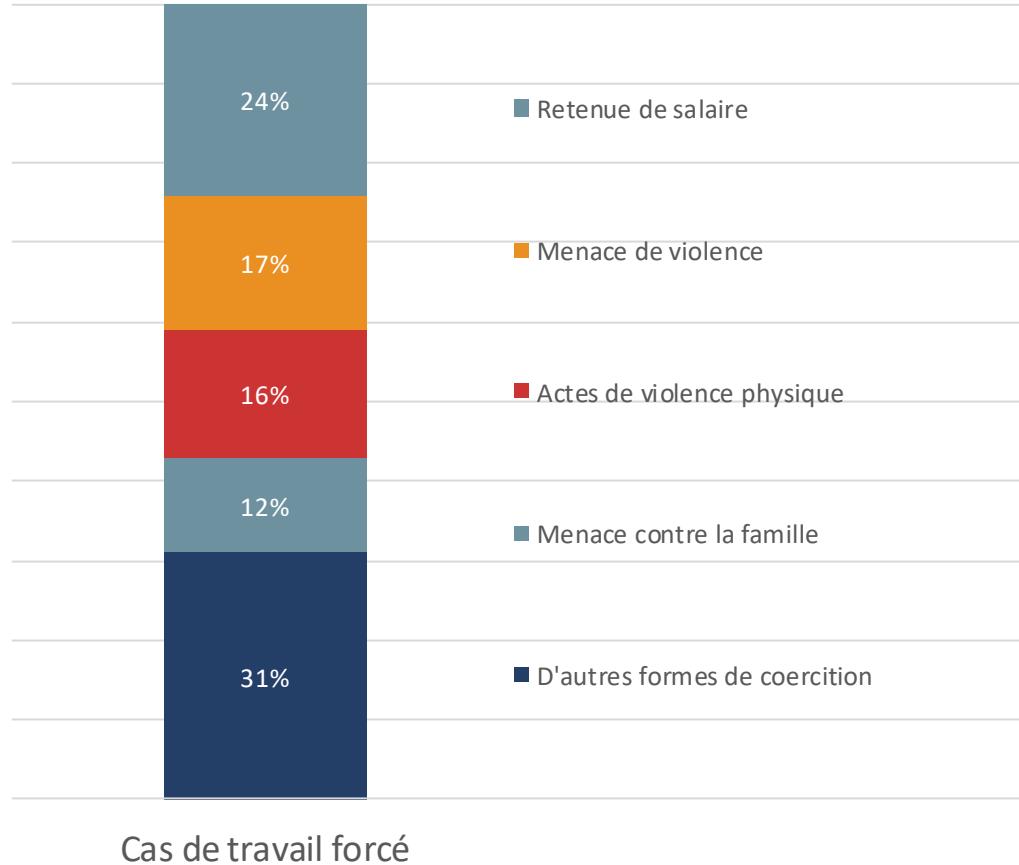
- ▶ *Les directives de l'enquête de l'OIT « Hard to see, harder to count », 2012 – permettant d'évaluer le travail forcé chez les adultes et enfants.*
- ▶ Mis à jour par le guide CIST de 2018 *concernant les mesures d'évaluation du travail forcé*

Les indicateurs du travail forcé contribuent à identifier la présence de travail involontaire et/ou d'une menace de sanction quelconque.

Travail involontaire	Menace d'une sanction quelconque
<ul style="list-style-type: none">• Recrutement non libre à la naissance ou par le biais de transactions telles que le travail forcé• Situations dans lesquelles le travailleur doit effectuer un travail de nature différente de ce qui a été spécifié lors du recrutement et sans son consentement• Exigences abusives pour les heures supplémentaires ou pour les astreintes n'ayant pas été préalablement convenus avec l'employeur• Travail dans des conditions dangereuses auxquelles le travailleur n'a pas consenti ou pour lesquelles il ne bénéficie d'aucune indemnisation ou équipement de protection• Travailler avec des salaires très bas ou nuls• Conditions de vie dégradantes imposées par l'employeur, le recruteur ou un tiers• Travailler pour d'autres employeurs que ceux convenus• Travailler plus longtemps que prévu• Travail sans ou avec une liberté limitée de résilier le contrat de travail	<ul style="list-style-type: none">• Menaces ou violence à l'encontre des travailleurs ou leurs familles et proches• Restrictions à la circulation des travailleurs• Asservissement par la dette ou la manipulation par la dette• Retenue de salaire ou d'autres avantages promis• Rétention de documents de valeur (tels que documents d'identité ou titres de séjour)• Abus de la vulnérabilité des travailleurs par le déni de droits ou de priviléges, menaces de licenciement ou d'expulsion

Types de coercition

Principales formes de coercition



Les hommes sont plus susceptibles d'être confrontés aux:

Menaces contre la famille
Salaires retenus
Confinement
Déni de nourriture et de sommeil
Menaces de poursuites judiciaires



Les femmes sont plus susceptibles d'être confrontées à la:

Violence sexuelle
Rétention de passeport

Sujets de discussion

Pensez-vous que le travail forcé est actuellement un problème dans les chaînes d'approvisionnement ?



Selon vous, qui pourrait être exposé au travail forcé dans une plantation?

« Mettre fin au travail forcé d'ici 2030 : un examen des politiques et des programmes » , Organisation Internationale du Travail (OIT), 2018. p. 38.
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_norm/-ipec/documents/publication/wcms_653986.pdf.